



**DIRECTION DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS**  
**Sous-Direction de l'Action Sportive**  
**Service du Sport de Haut Niveau et des Concessions Sportives**

**2022 DJS 67**

**N° Dossier : 2022\_00477**

**N° SIMPA : 16890**

**N° Tiers SAP : D01372**

## **ASSOCIATION STADE FRANÇAIS**

### **FICHE DE PRÉSENTATION**

#### **1/ PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

Le Stade Français est une association à but non lucratif, créée le 20 janvier 1902 et reconnue d'utilité publique le 26 février 1974. Il constitue l'un des grands clubs omnisports historiques de Paris qui poursuit deux objectifs principaux :

- éduquer les jeunes par le sport,
- favoriser l'accès au haut niveau.

Le Stade Français est également le premier club sportif parisien par le nombre d'adhérents. Son projet s'articule autour d'un triple objectif : l'éducation des enfants par le sport, l'accès au sport de loisir et d'épanouissement et le développement du sport de haut niveau, tout en préservant l'équilibre entre la compétition, l'animation sportive et l'éducation.

Le Stade Français Omnisports compte actuellement près de 11 972 adhérents (saison 2020-2021). Plus de 50% d'entre eux ont moins de 24 ans et 38% des membres sont des femmes. L'association est composée de 20 sections sportives. Les plus importantes en termes d'effectifs sont le tennis (environ 899 inscrits), l'athlétisme (environ 486 inscrits), le football (environ 563 inscrits) et le basket-ball (environ 502 inscrits). Le club assure également le fonctionnement de 20 écoles de sport dont 14 sections labellisées par les fédérations sportives.

Le club compte trois équipes professionnelles, émanation de l'association, qui sont gérées par des structures juridiques distinctes. Il s'agit de l'équipe de rugby du Stade Français Paris, gérée par une société anonyme de sport professionnel (SASP), de l'équipe féminine de volley-ball du Stade Français Paris Saint-Cloud, transformée, depuis octobre

2013, en société anonyme lorsque le Stade Français s'en est complètement dégagé et du SFOC (Stade Français Olympique Courbevoie), qui est une association indépendante (natation). Les deux premières structures font l'objet de conventions séparées avec la Ville de Paris. Elles ne sont pas concernées par la présente subvention.

L'association dispose de quatre sites sportifs en région parisienne : la Faisanderie (piscine, courts de tennis) située dans le Parc de Saint-Cloud (92), le complexe multisport Géo André à Paris (16e), le Haras Lupin (football, rugby et golf notamment) à Vaucresson (92) et le golf de Courson à Courson-Monteloup (91).

Sur le site parisien de Géo André où le club a installé son siège social, douze activités sportives sont quotidiennement pratiquées : l'escrime, le squash, le badminton, le judo ju-jitsu, la danse, le basket-ball, le handball, le volley-ball ainsi que l'athlétisme, le tennis, la mise en forme et le hockey en salle. Ce site est concédé au club par la Ville de Paris dans le cadre d'une CODP qui a été renouvelée jusqu'en juillet 2023.

La Ville de Paris et l'association Stade Français ont conclu une convention pluriannuelle d'objectifs le 10 février 2020, pour une durée de trois ans, 2020, 2021 et 2022, prévoyant le versement annuel au club d'une subvention d'un montant maximum de 219 500 euros. Un avenant à cette convention engageant l'association dans la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et la lutte contre l'utilisation de plastique à usage unique a également été signé.

Cependant la pandémie de COVID-19 et les suites de cette crise sanitaire ont fortement impacté ce grand club sportif, d'abord en raison de la fermeture des gymnases, clubs et autres équipements sportifs, ensuite en raison d'une réouverture très progressive, et enfin par la perte d'adhérents, privés de pratique sportive et par les surcoûts importants engendrés par la situation sanitaire, notamment en matière de matériels de protection sanitaire ou d'aménagement des espaces et des pratiques.

Néanmoins, le club affiche toujours son engagement et sa volonté de poursuivre les objectifs et les actions conventionnels qui n'ont pas pu être réalisées du fait du confinement et souhaite notamment développer davantage son action en faveur de la lutte contre les discriminations et pour des actions écoresponsables.

Dans ce contexte, et pour traduire la volonté de la Ville de Paris de soutenir au mieux ses clubs sportifs, il convient qu'une subvention annuelle de fonctionnement d'un montant de 210.000 euros soit accordée à l'Association Stade Français au titre de l'année 2022.

## **2 - PRÉSENTATION JURIDIQUE DE L'ASSOCIATION**

**Nom :** Le Stade Français

**Adresse :** 2, rue du Commandant Guilbaud  
75016 Paris

**Président :** Monsieur Philippe BEYLIER

**Vice-présidents :** Madame Nelly BOITARD  
Monsieur Marc ESTEVA

**Secrétaire générale :** Madame Pascale PIQUEMAL

**Secrétaire général adjoint :** Monsieur Nicolas CALMELS

**Trésorier général :** Monsieur Pierre MILLOT

**Trésorier général adjoint :** Monsieur Pierre CASTAREDE

Créée en 1880, antérieurement à la loi de 1901, cette association a pris le nom de Stade Français le 13 décembre 1883. Elle a été déclarée le 20 janvier 1902 et reconnue d'utilité publique le 26 février 1974. Elle a pour objet statutaire l'éducation physique et sportive de la jeunesse et de la famille et la pratique de toutes les activités physiques et sportives.

Cette association est liée conventionnellement avec la Ville de Paris par une convention d'objectifs signée le 10 février 2020 et valable pour trois années : 2020, 2021 et 2022.

### 3 - PRÉSENTATION FINANCIÈRE DE L'ASSOCIATION

- **Comptes clos au 30 septembre 2020**

Produits d'exploitation	7 640 384 €
Charges d'exploitation	7 552 084 €
Résultat d'exploitation	88 750 €
Résultat net	- 326 764€

- **Budget prévisionnel 2021- 2022 : 7 992 000 €**

### 4 – AIDES ANTÉRIEURES AU COURS DES 10 DERNIÈRES ANNÉES

2011-2012	210 000 €
2012/2013	224 500 €
2013- 2014	224 500 €
2014- 2015	224 500 €
2015- 2016	219 500 €
2017	219 500 €
2018	219 500 €
2019	219 500 €
2020	219 500 € + 100 000 € + 34 000 €
2021	210 000 €+ 2 000 €

- **Subvention proposée pour 2022 : 210 000 €**

Compte tenu de ce qui précède, il est important de continuer à soutenir l'activité du Stade Français – Omnisport, tant pour l'importance de son activité dans le paysage sportif parisien que pour le soutien qu'il apporte aux sports collectifs intéressant le plus grand nombre de Parisiens.